Devoirs en TS1 CIRA (TS1 Alternants + FI)

Devoirs surveillés salle 326

Année 2016-2017

Dès la première alternance, à partir du Jeudi 15 Septembre, le créneau du Jeudi matin 10h20-12h20 est consacré à des devoirs surveillés, par **Mr BESCOND**. Ce dispositif permet de minimiser les devoirs en classe dans chaque matière (sujets souvent communs aux 2 classes en fonction des collègues) et de pouvoir utiliser au mieux les heures d'enseignement.

Les dates retenues sont les suivantes :

Matière en TS1
Maths 2h (révisions tronc commun de terminale)
Français 2h
Physique 1h - Chimie 1h
Instrumentation 1h - Régulation 1h
Automatismes 1h - Electricité 1h
Maths 1h - Physique 1h
Chimie 1h - Instrumentation 1h
Régulation 1h - Electricité 1h
Automatisme 1h - Maths 1h
Français 2h
Maths 1h - Electricité 1h
Physique 1h - Chimie 1h
Instrumentation 1h - Automatisme 1h
Maths 1h - Electricité 1h
Physique 1h - Chimie 1h
Régulation 2h
Instrumentation 2h
Automatismes 2h
Français 2h
Physique 1h - Chimie 1h

Destinataires:

- ELES enseignants des matières correspondantes (cours): Gonzalez, Charroin, Prunayre, Clément, Delvolve, Gent, Manuel, Nenzel, Bartolomei, Duez, Miloni, Rey, Bescond
- Délégués des classes (TS1 Alternants + FI)
- Mme Le Proviseur adjoint
- The Mr Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Mode opératoire :

Comme chaque année les sujets doivent être remis au plus tard la veille au soir photocopiés à Mr BESCOND, avec <u>l'indication de la classe, du professeur et de la matière</u> en précisant clairement l'autorisation de l'usage de la machine à calculer.